

Comment voter ?

Calendrier du vote

Vendredi 19 novembre : Envoi des **identifiants** par **NEOVOTE** (permettra de vous connecter lors de l'ouverture de la plateforme de vote)

Mardi 30 novembre : Communication des **listes de candidats** envoyée par UT2J

Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 décembre : Ouverture du serveur de vote : vos identifiants sont renvoyés par NEOVOTE (fermeture de la plateforme de vote à 17h vendredi)

Lundi 13 décembre : Affichage des **résultats** sur l'ENT et NEOVOTE

Le vote a lieu par voie électronique :

- 1) Se connecter à NEOVOTE à l'aide de son **identifiant** et de son **n°INE**
- 2) Une fois connecté, vous pouvez accéder à votre **code de vote** (envoyé par courriel à une adresse électronique personnelle, par sms ou appel vocal)
- 3) Vous **votez pour la liste FNEC FP FO (SNUDI-FO, SNFOLC, SNETAA-FO)** et vous recevrez ensuite un **récépissé de vote**

Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 décembre
les délégués FO (SNUDI, SNETAA SNFOLC)
seront présents sur l'INSPE pour vous aider et
répondre à vos questions.



Snetaa FO
(PLP)
SnFOlc
(certifiés, agrégés)
Snudi FO
(PE)

Elections au conseil de
l'INSPE
8, 9 et 10 décembre
Votez, faites voter
pour la liste FNEC-FP
FO

Voter pour la FNEC-FP FO, c'est voter pour la **défense de vos droits** individuels et collectifs ainsi que pour la défense de vos **conditions de formation**.

La FNEC-FP-FO est une fédération syndicale **représentative dans le 1er et 2nd degré**. Elle siège dans toutes les instances face à l'administration dans l'académie de Toulouse. Elle peut donc **s'adresser directement à la direction de l'INSPE** mais aussi aux **Inspecteurs**, aux **Inspecteurs d'académie** ainsi qu'au **Recteur** pour **défendre, porter vos revendications** et les faire aboutir.

Votez pour la liste FNEC-FP FO pour revendiquer :

Un seul statut de fonctionnaire stagiaire respecté partout

- **Titularisation** de tous les personnels stagiaires dans le cadre de l'évaluation des connaissances et de la pratique professionnelle ;
- Pour les détenteurs d'un M2, aucune évaluation et **aucune obligation d'un écrit réflexif**. Obtention du diplôme MEEF2 pour ceux qui souhaitent passer les épreuves ;
- Pour les M2 alternants, pas d'affectation sans leur accord sur des postes REP+, sur des classes de CP ou de CM2, et dans le secondaire sur des classes à examen.
- Tiers temps en responsabilité pour un salaire de misère, éloignement du lieu de formation sans prise en charge financière, préparation du concours : **Non à la précarisation des étudiants contractuels alternants !**

Votez pour :

Jéronimo SOLANO PEREZ stagiaire fonctionnaire Espagnol
Alison AVERSENG, M1 premier degré
Yannick BION, Stagiaire PLP santé environnement
Naomi CAZAUANG, M1 premier degré
Damien JAYAT, stagiaire fonctionnaire Hist.et géo
Inés DURAN, M1 premier degré
Loris TOUSSAINT, étudiant contractuel alternant Hist et géo
Léna BELAVAL. M1 premier degré

Une formation avec des attentes raisonnables

- Evaluations, partiels, visites des maitres formateurs, des conseillers pédagogiques, mémoires de recherche ou écrits réflexifs, préparation de la classe...
Non à la surcharge de travail.

En votant pour la FNEC-FP FO vous voterez pour un syndicat qui revendique :

- **L'abandon de la réforme Blanquer des « concours et de la formation des enseignants » ;**
- **Le recrutement au niveau Bac+3 avec une vraie formation professionnelle initiale rémunérée sous statut de fonctionnaire ;**
- **L'abrogation de la masterisation des concours.**

La FNEC-FP-FO informe régulièrement étudiants et stagiaires lors de **permanences et de réunions à l'INSPE, de mails**, mais aussi lors de **stages syndicaux spécifiques aux stagiaires (statut, mouvement, mutations...)**.

En **Conseil de l'INSPE** la FNEC **défend vos conditions de travail et de formation**. Lors de **celui d'octobre**, la FNEC a soutenu les **stagiaires M2 alternants du premier degré** qui demandaient à effectuer les **stages massés dans un établissement plus proche de leur lieu de résidence** et à ce que leurs **frais soient pris en charge**. La FNEC a également accompagné les **étudiants en MEEF arts plastiques** qui souhaitaient une **modification d'emploi du temps**.